



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES**

Accusé de réception en préfecture  
041-244100806-20140626-  
CONSEIL 26061401-DE  
Date de l'événement : 01/07/2014  
Date de réception préfecture : 01/07/2014

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Du 26 juin 2014**  
-----

Le vingt-six juin deux mille quatorze, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

**Etaient présents :**

Nombre de membres  
en exercice : 23

Nombre de membres  
présents : 20

VOTE :

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

**Adopté à l'unanimité**

**Pour La Ferté-Imbault :**

Monsieur Pascal COLART délégué titulaire,

**Pour Marcilly-en-Gault**

Monsieur Bernard CHAUVIN délégué titulaire,

**Pour Orçay**

Madame Michèle MOREAU déléguée titulaire,

**Pour Pierrefitte-sur-Sauldre**

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN délégués titulaires,

**Pour Salbris**

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Emmanuelle ROEKENS, Madame Marie-Laure CHOLLET, Monsieur Jean-Yves THEMOT et Madame Françoise RANCIEN délégués titulaires,

**Pour Selles-Saint-Denis**

Monsieur Pierre MAURICE, Madame Isabelle MAURE et Monsieur Max BURON délégués titulaires,

**Pour Souesmes**

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE et Monsieur Jean-Louis BEAUJEAN délégués titulaires,

**Pour Theillay**

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE et Monsieur Claude LELAIT délégués titulaires

**Etaient absents excusés et Pouvoirs**

Madame Isabelle GASSELIN – Pouvoir à Monsieur Pascal COLART  
Madame Agnès THIBAUT – Pouvoir à Monsieur Bernard CHAUVIN  
Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI – Pouvoir à Monsieur Olivier PAVY

**Secrétaire de séance :** Monsieur Bernard CHAUVIN

**OBJET :** ~~~~~

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

**CREATION DE POSTES**

Il est rappelé aux membres du Conseil Communautaire que suite à la délibération prise le 17 mars 2014, intégrant l'activité de l'association S.T.A.J. de THEILLAY au service de la CCSR, à compter du 1<sup>ier</sup> septembre 2014, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs et de créer les postes pour en intégrer son personnel.

La Communauté de Communes doit également recruter du personnel supplémentaire pour la mise en œuvre des Temps d'Activités Périscolaires pour la rentrée scolaire 2014/2015.

**Au 1<sup>ier</sup> septembre 2014**

- 1 Contrat à Durée Indéterminée en référence au poste d'Adjoint d'Animation Principal de 2eme classe à temps complet
- 1 Poste d'Adjoint d'Animation de 2ème classe à temps complet
- 2 Contrats aidés (TAP)

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

**DECIDE**

- **DE CREER** les postes tel que présentés ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction, la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé avec nous les membres présents,  
Pour copie certifiée conforme.

